



Séance ordinaire du 15 janvier 2024

Le maire ouvre la séance en souhaitant bonne année à tous. Le vendredi, 19 janvier aura lieu la balade au flambeau dans le parc Gilbert Aubin. Une rencontre aura lieu le 22 janvier avec les commerçants de Piedmont afin de leur donner de l'information au sujet des services offerts dans la région. La formule sera faite en 5 à 7 à la gare de Piedmont. Le maire explique qu'il est important de maintenir une bonne communication avec les commerçants, qui paie des taxes plus élevées.

Correspondance

Plusieurs aides financières ont été acceptées par le ministère des Affaires municipales, dont une aide de 600 000 \$ pour un nouveau ponton chemin Avila.

Les dons à des organismes pour 2024 ont été annoncés, entre autres, la Chambre de commerce recevra 35 665 \$, la Maison des jeunes, 15 000 \$ et la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, 500 \$.

Urbanisme

Les membres du CCU ont tous été nommés pour un deuxième mandat de deux ans, à partir de janvier 2024.

Le projet de résidence privée pour aînés, sur le chemin de la Promenade, a fait l'objet d'une demande d'une série de plusieurs dérogations mineures. Considérant la grande quantité de dérogations demandées, le comité a conseillé de refuser la demande, ce que le Conseil a fait.

Loisirs et culture

Le Conseil a annoncé les événements pour l'année 2024, soit la randonnée aux flambeaux du 19 janvier; la fête Plaisirs sur neige du

10 février; l'hommage aux bénévoles; l'activité populaire *un enfant, un arbre*, qui aura lieu le 25 mai; la Fête nationale du 24 juin; la fête des Piedmontais du 10 août; les Journées de la culture du 27 au 29 septembre; l'Halloween, le 27 octobre; et l'activité de Noël dont la date est à venir. Le budget total est de 90 300 \$, dont 34 000 \$ sont réservés pour la fête des Piedmontais.

Plan municipal de sécurité civile

Un nouveau plan des mesures d'urgence à jour a été proposé et adopté. Le maire a remercié toutes les personnes qui y ont participé.

On annonce la résiliation unilatérale du contrat avec la SPCA Laurentides-Labelle, octroyé le 4 décembre 2023. La fin de contrat sera effective au 1^{er} février 2024. Les besoins municipaux n'ont pas été comblés, notamment concernant une morsure de chien agressif. Les services de la SPCA Lanaudière-Basses Laurentides ont été retenus en lieu et place.

Période de questions

On aurait annoncé un investissement à venir de plus de 10 millions \$ pour déménager le service des incendies, qui est partagé avec Saint-Sauveur. On aurait indiqué, lors du Conseil de Saint-Sauveur, que la Municipalité de Piedmont aurait une part de 6 millions \$ à payer. Un citoyen demande si c'est bien le cas. Le maire indique que des discussions ont en effet lieu et qu'il sera nécessaire d'investir dans une nouvelle caserne et un nouveau site.

Le représentant du projet de résidence privée pour aînés mentionne que le projet est en développement depuis deux ans, que des séances

informelles et beaucoup d'activités ont eu lieu pour concevoir le meilleur projet, celui qui s'intègre le mieux avec son site. Il souhaite savoir si c'est l'ensemble des dérogations qui sont refusées ou seulement quelques-unes.

Le maire répond que les refus obligent à avoir de nouvelles discussions avec l'urbanisme et un nouveau dépôt au CCU. On précise tout de même que c'est le nombre de dérogations qui a nui à l'acceptation.

Le représentant mentionne qu'une mise à jour devrait être faite par rapport aux règlements, qui lui semblent désuets et inadaptés aux besoins de la population. Certaines règles municipales empêcheraient même d'inclure un terrain de sport au projet. On répond qu'effectivement, la réglementation est en révision actuellement en vue d'une modernisation.

Un embouteillage monstre a eu lieu le dimanche 14 janvier sur le chemin de la Montagne pour l'accès au mont Olympia. On s'inquiète s'il advenait une urgence. Le maire précise que c'est un problème qui revient année après année. Il mentionne qu'on insistera, avec la Sûreté du Québec, pour voir ce qui pourrait être fait. Les Sommets sont très proactifs dans le dossier. Ils se sont entendus avec le terrain de golf pour diriger les gens vers ce stationnement. Cela demeure tout de même un irritant.

Une résidente inondée sur le chemin Hervé demande quand le problème sera réglé. Le maire précise que le dossier progresse et que les citoyens devraient être convoqués prochainement pour trouver une issue à ce grave problème.

GUILLAUME PAQUETTE
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

ABATTAGE émondage
MB STIHL®

Pour un service professionnel & garanti
Assurance complète

15 ans d'expérience

- Abattage - Émondage
- Dénégement de toiture
- Déboisement: terrains et chemins
- Service de déchetage - Prix compétitifs

Mario Binette, propriétaire
450-712-7728

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Maux de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Maux d'oreille à répétition
- Sciaticque
- Douleurs dans une jambe

sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ
Technique douce

APPEL DE PROJETS
FONDS CULTURE ET PATRIMOINE 2024

INFORMATIONS
lespaysdenhaut.com/
fonds-et-programmes/#fcp

CONTACT
PHILIPPE LAPLANTE
Conseiller au développement culturel
450 229-6637, poste 119
laplante@mrcpdh.org

Date limite de dépôt :
15 février 2024

MRC des Pays-d'en-Haut